

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage



Rappel législatif : Le taux de la T.A. est de 0,68 % de la masse salariale.

La T.A. comprend une fraction égale à 87 % de la taxe destinée à l'apprentissage (perçue par l'URSSAF)

Une fraction égale à 13 % (solde) est au libre choix de l'employeur.

Raison sociale	<input type="text"/>		
N° SIRET	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom du dirigeant	<input type="text"/>	
	Prénom du dirigeant	<input type="text"/>	
Email :	<input type="text"/>	Tél	<input type="text"/>

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom de l'interlocuteur TA	<input type="text"/>	
	Prénom de l'interlocuteur TA	<input type="text"/>	
	Fonction	<input type="text"/>	
Email :	<input type="text"/>	Tél	<input type="text"/>

Montant au profit du Lycée professionnel du Chablais

13% maxi des 0,68% de la masse salariale :

Références à joindre obligatoirement à votre règlement
Code uai : **0740059M Lycée professionnel du Chablais**

J'effectue un virement bancaire sur le compte du Lycée professionnel du Chablais :

Identifiant nationale de compte bancaire LYCEE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS				
Code banque 10071	Code guichet 74000	N° de compte 0000 1000 302	Clé RIB 12	Domiciliation TP Annecy

International Bank Account Number				BIC Bank Identifier Code	
FR76	1007	1740	0000 0010	0030	212 TRPUFRP1

Merci d'indiquer dans le libellé le nom de votre société + TA 2021

Fait à Le :

Soit par courrier ou par email, merci d'adresser ce bordereau à
Pauline CARRIE : Pauline.Carrie@ac-grenoble.fr ou Jean-Pierre GOBIN : jean-pierre.gobin@ac-grenoble.fr

Signature et cachet de l'entreprise :